

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-033

Date de la convocation : 16/04/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 16

Membres votants : 19

Le vingt-huit avril deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : M^{mes} Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN, et MM. Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVEY, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Benoit SINGLIT, Vincent THIERION.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir à M. Pierre LAURENT-CHAUVEY, M. Désiré NANJL donne pouvoir à M. Vincent FLEURY, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Vincent THIERION.

Secrétaire de séance : M^{me} Valentine DION.

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES-ATTRIBUTION DE SUBVENTION
AU SIVOM DU CHESNE POUR LE PROJET DU PÔLE SCOLAIRE DE BRIEULLES-SUR-BAR**

Vu la délibération n°DC2024/091 modifiant la définition de l'intérêt communautaire pour la compétence facultative action sociale : soutien aux projets pédagogiques portés par les SIVU/SIVOM/Commune

Vu la délibération n°DC2023/38 du Conseil communautaire du 4 avril 2023 validant le principe de soutien financier des actions pédagogiques dans la limite de 50% du montant du projet,

Vu la délibération N°2024/24 du SIVOM du Chesne décidant de la participation financière pour un montant de 1 720€ pour les activités pédagogiques des enfants du pôle scolaire de Brieulles-sur-Bar,

Vu la demande de subvention déposée par le SIVOM du Chesne,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE, par 18 VOIX POUR et 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (M. Benoit SINGLIT) :

- **D'attribuer une subvention au SIVOM du Chesne de 1 720€ pour les projets pédagogiques réalisés en 2023-2024 au pôle scolaire de Brieulles-sur-Bar**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce projet**

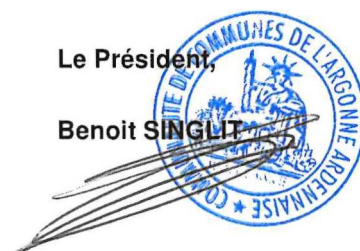
La secrétaire de séance,

Valentine DION



Le Président,

Benoit SINGLIT



**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
et de sa publication ou notification le**